

Plan d'action, Municipalité amie des aînés

PRÉAMBULE

AXES D'INTERVENTION

<i>CULTURE</i>	<i>P. 4</i>
<i>ENVIRONNEMENT – SÉCURITÉ</i>	<i>P. 6</i>
<i>INFORMATION</i>	<i>P. 11</i>
<i>LOGEMENT</i>	<i>P. 13</i>
<i>LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES</i>	<i>P. 14</i>
<i>PARTICIPATION CITOYENNE</i>	<i>P. 16</i>
<i>TRANSPORT</i>	<i>P. 17</i>

Le Plan d'action

Ce *Plan d'action* est l'aboutissement de la démarche *Municipalité amie des aînés* du ministère de la Famille et des Aînés annoncée en avril 2011 par le conseil municipal et en marche depuis juin 2011. L'engagement comprenant la préparation du *Portrait des aînés*, une consultation des aînés et finalement la préparation d'un *Plan d'action*.

Le présent *Plan d'action* est le résultat de l'analyse des 1 221 questionnaires recueillis lors des 2 phases de consultation effectuées entre novembre 2011 et mars 2012 auprès des aînés et des suggestions formulées par 273 répondants. Ils avaient à répondre à 63 questions réparties dans sept thématiques et pouvaient faire des suggestions en répondant à deux questions générales.

Le comité formé de deux représentants du Service des loisirs et des services communautaires, de trois conseillères municipales, de huit partenaires du milieu et du chargé de projet s'est réuni à huit reprises pour mener à bien cette démarche depuis le 26 juin 2001. Le présent *Plan d'action* a fait l'objet de trois rencontres dont deux du Comité Famille-Aînés et une avec les directions des différents services de la Ville.

Le modèle retenu propose sept **Axes d'intervention** déterminés naturellement par les sept thématiques du questionnaire soumis aux aînés. Chaque **Axe d'intervention** comprend un **Constat**, un **Objectif général** et une liste d'**Actions**. Chaque **Action** est qualifiée dans la colonne **Cible** comme étant une action familiale **F** ou une action aînée **A**. Un ou des **Responsables de services municipaux** sont identifiés ainsi que un ou des **Partenaires**, s'il y a lieu. Les trois colonnes suivantes sont réservées à déterminer l'**Échéancier**, le **Budget** et à inclure des **Commentaires**.

Dans le **Constat**, on retrouve un résumé de l'analyse des réponses du questionnaire justifiant les actions proposées. Les pourcentages incluent le total de **Souvent** et **Parfois** inscrits par les répondants du questionnaire. À titre d'exemple : dans l'**Axe Culture**, *Les services de la bibliothèque sont utilisés à 42 % (21 – 21)*. Dans le **Constat** on ne retrouvera pas les pourcentages de **Rarement** et **Jamais**, ceux-ci correspondant à la différence entre le 100 % et le pourcentage donné.

Le texte des objectifs du *Plan d'action* s'inspire ou reproduit largement les objectifs des axes des politiques municipales actuellement en vigueur et les commentaires y font référence à l'occasion : Culture, Famille, Développement social, Handicapés et Développement durable. De plus la relecture des engagements de la Ville que l'on retrouve dans ces diverses politiques permet de constater que plusieurs actions proposées dans ce *Plan d'action* ont déjà été bien amorcées dans les plans d'action existants. Plus particulièrement, pour l'Axe d'intervention : Loisirs et Services communautaires, on pourra se référer aux Fondements, Principes directeurs et Objectifs de la *Politique de l'activité physique du sport et du plein air*, adoptée en 2007 dans laquelle le message du maire illustre bien la vision de la Ville concernant les actions à privilégier

pour les aînés : « L'élaboration de cette politique a permis d'identifier le phénomène nouveau et la Ville en fait un défi de société : des citoyens âgés qui veulent vivre en forme pour conserver leur lucidité, leur équilibre mental et prolonger leur autonomie pour mieux réduire le risque des maladies. En 2012, la démarche MADA ajoute «Pour un vieillissement actif chez soi et une participation à la vie de la communauté. »

Trois-Rivières et les aînés

Depuis 2004, la Ville de Trois-Rivières multiplie les interventions en regard du logement des personnes âgées en résidence avec plusieurs partenaires gouvernementaux, municipaux et des organismes voués au bien-être des aînés : règlement de construction et d'aménagement des résidences, dossier d'un programme d'inspection pour chaque résidence et un « Contrat social » ou protocole d'entente avec le CSSS pour l'évaluation des soins et des services dans les résidences.

Dès 2005, ces interventions soutenues et compétentes dans le domaine des résidences pour aînés ont conduit des employés du Service d'urbanisme à prononcer différentes conférences auprès d'associations, d'élus et de gestionnaires municipaux.

En 2012, le programme d'inspection se continue par l'inspection des nouvelles ou des anciennes résidences, soit par requête ou soit pour la mise aux normes pour la certification obligatoire. De plus, en collaboration avec la Table de concertation «Abus auprès des aînés», Trois-Rivières publie la 4^e édition du guide *Comment choisir une résidence pour personnes âgées*.

La Ville de Trois-Rivières par ses politiques municipales et les plans d'action qui y sont accolés est sur la bonne voie pour devenir *Municipalité amie des aînés*.

Les politiques municipales et leurs acronymes auxquels fait référence le *Plan d'action* dans la colonne *Commentaires*.

- (PAPSP) *Politique de l'activité physique du sport et du plein air*
- (PC) *Politique culturelle*
- (PDD) *Politique de développement durable*
- (PF) *Politique familiale*
- (PMDS) *Politique municipale de développement social*
- (PMISPPH) *Politique municipale pour l'Intégration sociale et professionnelle des handicapés*

AXES D'INTERVENTION

Axe d'intervention : Culture	
Constat	Les aînés devaient répondre à six questions. Selon le sondage, la participation des aînés aux événements culturels et en particulier ceux dont l'accès est gratuit se situe à 54 % (21-32). Les services de la bibliothèque sont utilisés à 42 % (21-21). Ils visitent un des 7 musées dans une proportion de 31 % (5-26). Sur le site Internet de la Ville, les aînés consultent peu l'onglet <i>Arts et culture</i> , 24 % (9-15) et <i>Espace culturel</i> , 12 % (3-9). Par ailleurs, plusieurs aînés en résidence suggèrent de varier le menu des activités proposées actuellement.
Objectif	Favoriser la sensibilisation, l'éveil et l'épanouissement des aînés à la culture en rendant accessibles les lieux culturels et en offrant des services de qualité sur tout le territoire de la Ville.

Cible - F : action famille (Fait référence à la Politique familiale) – A : action aînée

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
1. Promouvoir les sections <i>Sortir à Trois-Rivières, Arts et culture</i> que l'on retrouve sur le site Internet de la Ville dans la partie Services au citoyen.		A	Arts et culture	X				
2. Revoir avec la direction de la bibliothèque municipale, la possibilité d'élargir, d'améliorer et de soutenir ses services dans les résidences pour aînés en partenariat avec les directions de résidence.		A	Service des bibliothèques	X	X			PMISPPH
2.1 Rapprocher la bibliothèque auprès des aînés par l'implantation de la consultation de livres numériques.		A	Service des bibliothèques					

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
2.2 Envisager le jumelage d'aînés et de jeunes pour l'initiation à Internet dans les cinq bibliothèques du réseau.		A	Service des bibliothèques					
3. Revoir l'offre de la médiation culturelle pour que plus d'aînés à faible revenu puissent en profiter.	X	X	Corporation de développement culturel	X	X	X		<i>PC, L'accessibilité et la participation, p. 15.</i>
4. Envisager la possibilité d'un partenariat entre la Ville et les directions de résidence de manière à varier les activités actuellement offertes en ajoutant des activités culturelles ou autres sur des sujets qui intéressent ou préoccupent les aînés.		X						
4.1 Médiat-Muse, le regroupement des musées, travaille actuellement un projet dédié aux résidences	X	X	Médiat-Muse	X				

Axe d'intervention : <i>Environnement – Sécurité</i>	
Constat	<p>Les aînés devaient répondre à six questions. Ils se sentent en sécurité à Trois-Rivières aussi bien le jour que le soir dans une proportion de 83 % (61-22). C'est une bonne note aux autorités municipales et policières pour les efforts constants appliqués à la grandeur du territoire.</p> <p>La sécurité ressentie aux traverses piétonnières est tout de même très partagée à 69 % (38 -31), tout comme celle concernant le temps de traverse accordé à plusieurs intersections achalandées, 70 % (44 – 26).</p> <p>Par ailleurs, seulement 49 % (14 -35) des aînés se sentent plus ou moins en sécurité l'hiver sur les trottoirs. De nombreuses remarques ont été formulées par les aînés pour que la Ville en assure un meilleur entretien ou un meilleur suivi.</p> <p>Les aînés sont en nombre important dans plusieurs districts de la Ville, en particulier dans les quatre districts du centre-ville, deux du côté est (Laviolette et Marie-de-l'Incarnation) et deux du côté ouest de la rivière Saint-Maurice, de la Madeleine et du Sanctuaire) totalisant à eux seuls 45 résidences pour aînés et 25 habitations à loyer modique (HLM). Ces résidences abritent un nombre important d'aînés qui y circulent quotidiennement.</p>
Objectif	Développer et aménager le territoire de la Ville en assurant la sécurité des aînés pour des déplacements autonomes et sécuritaires.

Cible - F : action famille (Fait référence à la Politique familiale) - A : action aînée

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
1. <u>Les résidences</u> Rendre encore plus sécuritaire l'environnement des résidences aînées : les trottoirs, les traverses de rues, l'ajout de bancs entre une résidence et un service de proximité, l'asphaltage, un éclairage plus important.		X	Travaux publics	X	X	X		<i>PDD</i> , Plan d'action 2009-2013, p. 4. <i>PMDS</i> , La sécurité, p. 18.

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
<p>2. <u>Intersections achalandées</u> Analyser le temps de traverse des intersections les plus achalandées et envisager la prolongation de quelques secondes dans la mesure du possible.</p>	X	X	Travaux publics	X	X	X		<p><i>PMDS, La sécurité, p. 18.</i></p> <p><u>À titre d'exemple :</u> l'environnement du CHRTR, les intersections St-François-Xavier et boul. du St-Mauricie; boul. Thibeau et rue Fusey; Royale et Bonaventure; le Centre d'achat Les Rivières.</p>
<p>3. <u>Les trottoirs</u></p> <p>A. Revoir l'entretien des trottoirs en hiver et possiblement le suivi du travail effectué en considérant particulièrement les nouveaux développements domiciliaires et la proportion d'aînés y habitant.</p> <p>B. Réparer les trottoirs là où circulent plus particulièrement un nombre important d'aînés. Par exemple : environnement des résidences et des trois hôpitaux.</p> <p>C. Sensibiliser le ministère des Transports pour</p>	X	X	Travaux publics	X	X			<p><i>PMISPPH, PMDS, PF</i></p> <p>A. <u>À titre d'exemple :</u> les quartiers Sainte-Cécile et Saint-Sacrement, face aux résidences Laviolette, le boulevard Saint-Jean, la rue Fusey.</p> <p>B. <u>À titre d'exemple :</u> Saint-François-Xavier devant le Manège militaire.</p>
	X	X	Service	X	X	X		

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
l'implantation d'un trottoir sur le futur viaduc Jean-XXIII de manière à permettre un échange piétonnier sécuritaire sur cet élément de circulation assurant le lien entre deux secteurs importants dans l'ouest de la Ville.			d'urbanisme Ministère des Transports					
4. <u>Accessibilité et sécurité au centre-ville</u> Lorsque la rue des Forges devient piétonnière, veiller à rappeler aux cyclistes qu'ils doivent marcher à côté de leur vélo et non rouler à travers les piétons.	X	X	Société de développement commercial Sécurité publique et Incendies Loisirs	X				<i>PMISPPH, PMDS, PF</i>
5. <u>Traverse des rues</u> Revenir avec une campagne annuelle pour le respect des piétons et de l'arrêt aux lignes jaunes : les aînés sont parfois plus lents à pied, en marchette, avec une canne, en tri ou quadriporteur, etc.	X	X	Sécurité publique Communications	X				<i>PMDS, La sécurité, p. 18; PF.</i>
6. <u>La signalisation des rues principales</u> Augmenter le nombre de plaques de nom de rues avec des lettres de dimension plus importante, compte tenu du fait de leur grande utilité non seulement le jour mais le soir en particulier.	X	X	Travaux publics	X	X			<i>PMISPPH, PMDS, PF.</i>

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
<p>7. Pistes cyclables</p> <p>7.1 Revoir l'utilisation des pistes cyclables, en particulier la piste qui traverse la ville du nord au sud, et faire appliquer la réglementation pour les rendre sécuritaires.</p> <p>7.2 Envisager l'élargissement de la piste cyclable principale et en faire un circuit de marche.</p> <p>7.3 Envisager la création d'un circuit de marche ailleurs dans la ville.</p> <p>7.4 Faire appliquer la réglementation provinciale concernant les triporteurs ou les quadriporteurs.</p> <p>7.5 Améliorer la sécurité de la piste verte cyclable traversant la ville.</p> <p>7.6 Promouvoir la piste cyclable du district de St-Louis-de-France peu connue et peu utilisée.</p>	X	X	Comité de la piste cyclable Sécurité publique Loisirs et services communautaires Travaux publics	X	X			
<p>8. L'accès aux édifices</p> <p>Continuer à améliorer l'accès aux édifices publics municipaux et même ceux de certains commerces en partenariat avec les propriétaires.</p>	X	X		X	X			PMISPPH

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
9. <u>Îlot de chaleur</u> Identifier des îlots de chaleur en zone urbanisée et mettre sur pied des actions et réaliser des aménagements pour en diminuer les effets sur l'environnement et sur la population.	X	X	Développement durable					<i>PDD</i> . Plan d'action 2009-2013, p. 7.

Axe d'intervention : Information	
Constat	Les aînés devaient répondre à quatorze questions. Le sondage nous apprend que les aînés prennent leur information à la télévision à 78 % (52 – 26); dans les médias écrits à 63 % (35 -28); par la radio à 52 % (25-27). Par ailleurs, 59 % (31-28) des aînés consultent <i>Le Trifluvien</i> dès sa parution et de son côté le bulletin d'information diffusé par des conseillères ou des conseillers est consulté à 51 % (20 -31). Mais les aînés s'informent particulièrement entre eux à 58 % (18 – 40). Le site Internet est peu consulté à 24 % (10-14). Finalement, à 39 % (16-23), ce sont les aînés de plus de 75 ans qui s'informent le plus auprès de leur association respective.
Objectif	Faciliter la transmission de l'information à propos des points concernant plus spécifiquement les aînés.

Cible - F : action famille (Fait référence à la Politique familiale) - A : action aînée

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
1. Développer, sur le site Internet de la Ville, une page consacrée aux aînés qui réunirait toutes les informations les concernant.		X	Communications Loisirs et services communautaires	X	X	X		PF, L'information, p. 28
2. Envisager la possibilité de publier <i>Le Trifluvien</i> plus souvent, compte-tenu du pourcentage de consultation élevé. <i>Le Trifluvien</i> est publié trois fois par année en fonction de soutenir l'information des programmations des divers services municipaux.	X	X	Communications	X				PF. L'information p. 28
3. S'assurer que <i>Le Trifluvien</i> est bien distribué à la grandeur du territoire de la Ville.	X	X	Communications	X				

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
4. Pour les conseillers et conseillères qui le désirent, continuer la diffusion des bulletins de districts qui semblent être un moyen ponctuel et efficace d'information.	X	X	Conseillers et conseillères	X				
5. Envisager la production et la diffusion d'une trousse d'information pour les aînés par le biais des associations d'aînés : AREQ, FADOQ, AQDR, etc.		X	Associations	X				
6. Informer les aînés et tous les citoyens des résultats du sondage et de la <i>Démarche MADA</i> . 6.1 La population sera informée annuellement du bilan de ce <i>Plan d'action</i> annuel lors de son dépôt au conseil municipal.	X	X	Communications Loisirs et services communautaires	X				
7. Promouvoir les offres de services de la ville (le programme Pair, par exemple) et faire connaître les offres des différents organismes communautaires de services comme la ligne 811, info-aînés.		X	Communications	X				

Axe d'intervention : Logement	
Constat	Les aînés devaient répondre à sept questions. Ils formulent majoritairement le choix de demeurer chez eux à 62 % (60 -2), en particulier ceux qui ont 75 ans et plus à 43 % (42 – 1). C'est l'objectif de <i>Municipalité amie des aînés</i> . La résidence bi ou intergénérationnelle n'intéresse pas particulièrement les aînés à 17 % (9-8). Par contre la résidence privée avec services a la cote avec un intérêt de 37 % (26-11) et particulièrement chez les 75 ans et plus à 53 % (47-6).
Objectif	Pour des aménagements et des habitations répondant aux besoins des aînés.

Cible - F : action famille (Fait référence à la Politique familiale) - A : action aînée

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
1. Faire mieux connaître la possibilité de transformer sa résidence en résidence bigénérationnelle pour les aînés et les familles qui veulent s'orienter vers ce choix.	X	X	Aménagement Communications	X				<i>PMDS</i> , Le logement, p. 10
2. Un nombre important d'aînés logeant dans les habitations gérées par l'Office municipal d'habitation, les cinq actions de l'Office pour les années 2012-2013 sont incluses dans le présent plan d'action : 2.1 Augmenter le sentiment de sécurité par l'information. 2.2 Favoriser la santé globale (biologique, psychologique et sociale par la participation des locataires). 2.3 Réduire les situations de conflits en concentrant les actions où ils sont le plus présents. 2.4 Briser l'isolement en favorisant la création de liens entre les locataires. 2.5 Favoriser l'autonomisation en valorisant l'implication des locataires à la vie active de leur milieu.		X	Office municipal d'habitation et leurs partenaires responsables.	X	X			<i>PF</i> , Mission des Services municipaux, p.12 <i>PMDS</i> , Le logement, p. 10

Axe d'intervention : Loisirs et Services communautaires	
Constat	Les aînés avaient à répondre à 16 questions. Ils sont intéressés à demeurer en forme et à participer à certaines activités proposées. Ils aiment et utilisent beaucoup les parcs de la ville à 51 % (19 -32) et le réseau cyclable à 28 % (13 -15). Les activités d'été ont plus d'intérêt pour les aînés que celles d'hiver mais la marche demeure celle qui génère le plus d'intérêt selon les remarques formulées par les aînés.
Objectif	Développer, maintenir l'accessibilité aux programmes et aux équipements de loisirs de toute nature et les adapter aux réalités et aux besoins des aînés.

Cible - F : action famille (Fait référence à la Politique familiale) - A : action aînée

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
1. Continuer la promotion des activités physiques : 1.1 L'utilisation des gymnases, des piscines intérieures en partenariat avec les institutions concernées. 1.2 Améliorer l'accessibilité des piscines. 1.3 Les diverses activités que peuvent pratiquer les aînés en hiver et en été. 1.4 Suggérer ou promouvoir les clubs de marche, genre défi 5/30. 1.5 Dans les parcs, installer une carte d'information illustrant comment faire des exercices d'assouplissement avec l'aide d'un banc public.		X	Loisirs et services communautaires	X	X			PAPSP, Mission et Fondements, p. 6.

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
2. Améliorer le site de l'île Saint-Quentin et envisager l'accès gratuit.	X	X	Corporation de l'Île-Saint-Quentin	X	X			<i>Guide du citoyen 2010-2011, p. 79, Trois-Rivières</i>
3. Continuer l'adaptation des fêtes de district pour les aînés de manière à augmenter leur participation.		X	Loisirs et services communautaires Conseillers, conseillères	X				
4. Augmenter le nombre de bancs publics à proximité des résidences et des abribus.		X	Travaux publics Loisirs et services communautaires STTR	X	X	X		
5. Envisager la création d'une Maison des aînés dont le concept reste à définir par la Ville avec l'aide d'un comité et qui serait axée sur l'organisation et la participation aux diverses activités motivant et intéressant les aînés.		X	Loisirs et services communautaires	X	X	X		

Axe d'intervention : <i>Participation citoyenne</i>	
Constat	Les aînés devaient répondre à six questions en rapport avec le bénévolat. Ils pratiquent ou sont présents dans le bénévolat social et d'entraide dans une proportion de 31 % (15-16) et dans le domaine communautaire à 22 % (11-11) et à 17 % (8-9) dans le bénévolat culturel. Ils ne sont pratiquement pas présents dans le bénévolat sportif 7 % (2-5) et scolaire 5 % (1-4).
Objectif	Promouvoir la participation citoyenne pour mieux en faire connaître l'importance et la diversité des actions qui peuvent être faites auprès de la population.

Cible - F : action famille (Fait référence à la Politique familiale) – A : action aînée

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
1. Promouvoir les bienfaits du bénévolat.		X	Loisirs et services communautaires Centre d'action bénévole	X	X	X		PAPSPA, Le nouveau défi de société, p. 7.
2. Promouvoir le bénévolat pour répondre aux besoins d'accompagnement des aînés.		X	Les Centres d'action bénévole	X	X			Projet du CAB Laviolette «Formation exploratoire et préparatoire à l'engagement bénévole et communautaire».

Axe d'intervention : <i>Transport</i>	
Constat	Les aînés devaient répondre à neuf questions. Ils ne prennent pas le transport en commun mais seraient intéressés à modifier leurs habitudes de transport moyennant des incitatifs qui pourraient être apportés par la STTR : proximité des arrêts, 40 % (26-14); réduction de la carte mensuelle, 36 % (23-13) ; fréquence améliorée de l'horaire et un respect plus serré, 36 % (23-13); sièges réservés aux aînés et entrée facilitée, 35 % (23-12).
Objectif	Assurer un transport en commun répondant aux différents besoins de la famille et des aînés reliés à la santé, au travail, aux études, aux loisirs par un transport en commun bien organisé sur tout le territoire.

Cible - F : action famille (Fait référence à la Politique familiale) - A : action aînée

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
1. Sensibiliser les aînés aux avantages de l'utilisation des transports en commun.		X	STTR Développement durable	X				<i>PDD</i> , Plan d'action 2009-2013, p. 4. <i>PMDS</i> , p. 22 La STTR travaille actuellement sur un plan d'action quinquennal dont les actions pourront s'intégrer à ce plan d'action
2. Revoir l'accès des points de vente des billets et cartes mensuelles de manière à les rapprocher des résidences.		X	STTR	X	X	X		<i>PMISPPH</i>
3. Améliorer l'accès aux autobus au centre d'achat Les Rivières en le rendant plus sécuritaire.	X	X	STTR Gestion du Centre d'achat					

Actions	Cible		Responsables Partenaires (s)	Échéancier			Budget	Commentaires
	F	A		2013	2014	2015		
4. Revoir les circuits de la STTR pour inciter les gens à l'utiliser plus régulièrement.	X	X	STTR	X	X			PMISPPH
5. Renforcer le suivi de l'entretien des abribus.	X	X	STTR	X	X			PMISPPH
6. Voir l'opportunité d'ajouter des abribus particulièrement dans les districts où se retrouvent le plus d'aînés.	X	X	STTR	X	X	X		PMISPPH
7. Maintenir et analyser les points de départ actuels mis en opération lors des grands événements.	X	X	STTR	X	X			
8. Revoir la possibilité de revenir à l'horaire de trente minutes les fins de semaine.	X	X	STTR	X	X	X		
9. Envisager la possibilité de rendre le transport adapté plus flexible.	X	X	STTR	X	X	X		PMISPPH